

Rapport financier des organismes municipaux - Exercice financier 2007

Les données consolidées

- **Périmètre comptable**

À partir de l'exercice financier 2007, un organisme municipal consolide dans ses propres états financiers les états financiers des organismes périmunicipaux, soit les organismes qu'il contrôle. Cette consolidation s'effectue selon la notion de périmètre comptable définie au chapitre 5 du Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

Les communautés métropolitaines et les municipalités régionales de comté ne font pas partie du périmètre comptable municipal. Ces organismes municipaux ne sont donc pas consolidés dans les états financiers des municipalités locales. Pour avoir un portrait global de l'ensemble du secteur municipal, les tableaux de cette section tiennent compte de la sommation des municipalités locales, des communautés métropolitaines et des municipalités régionales de comté.

Par contre, les données des villages nordiques et de l'administration régionale Kativik (ARK) n'ont pas été incluses aux données consolidées.

- **Éliminations aux activités financières**

Afin d'éviter une double comptabilisation des revenus et des dépenses, des écritures de consolidation ont été faites pour éliminer, d'une part, les transactions relatives aux services que les municipalités locales se rendent entre elles et, d'autre part, les transactions relatives aux activités déléguées par les municipalités locales aux autres organismes municipaux ainsi que les contributions envers d'autres organismes municipaux.

- **Éliminations au bilan**

Des écritures de consolidation ont été nécessaires pour éliminer les créances impliquant entre eux des organismes municipaux ou des municipalités locales.